A propos de la proposition de loi sur la violence en groupe

Publication : lundi 15 février 2010 16:23

Jean-Pierre Sueur : "L'arsenal juridique existant suffit : ce sont les moyens qui manquent".

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat lors du débat sur la proposition de loi sur les violences en groupe qui avait été présenté par M. Estrosi. Il a indiqué que les sanctions nécessaires figuraient déjà dans le Code Pénal. Il a démontré le caractère inconstitutionnel de plusieurs dispositions de ce texte. Il a dit que "*plutôt que de nouvelles lois, il faut des moyens*", rappelant que "*des enseignants demandent en vain des surveillants*" et que dans le budget pour 2010 "*2744 postes de policiers et de gendarmes ont été supprimés*".

Lire l'intervention de Jean-Pierre Sueur en discussion générale

Lire les interventions de Jean-Pierre Sueur sur les articles

Les amendements déposés par Jean-Pierre Sueur

La dépêche AFP

.

Phoca PDF